

L'OTRE adresse tous ses vœux de réussite à Monsieur Philippe TABAROT, Ministre chargé des Transports, mais lui rappelle l'importance des défis à relever dans le secteur du transport routier et l'urgence d'agir.

L'Organisation des Transporteurs Routiers Européens, qui fédère plus de 3 500 TPE, PME et ETI du transport routier, adresse ses chaleureuses félicitations à Monsieur Philippe TABAROT pour son maintien au poste de Ministre chargé des Transports, ainsi que tous ses vœux de succès dans la poursuite de la mission qui lui est confiée.

Nous tenons à saluer son implication et son écoute, ainsi que la qualité du travail effectué dans la cadre de la conférence Ambitions France Transports. Il est désormais urgent d'assurer le financement de la route, des véhicules et de l'ensemble des infrastructures nécessaires, en application d'un strict principe de péréquation entre les recettes et les dépenses affectées au secteur.

La priorité à court terme sera l'examen du PLF pour 2026. A cette occasion, l'OTRE attendra un soutien fort et sans équivoque du ministre des Transports afin qu'aucune nouvelle fiscalité susceptible d'affecter la compétitivité des entreprises françaises de transport routier ne soit envisagée. Les équilibres économiques sont très fragiles dans une conjoncture qui est particulièrement défavorable.

Les écotaxes régionales, les péages urbains, la suppression du remboursement partiel de la TICPE pour le transport routier ou encore toutes remises en cause des tarifs particuliers d'accise applicables aux biocarburants d'origine agricole (B100), constituent des pistes qu'il faut abandonner et que la filière ne pourra supporter.

Dans un contexte d'instabilité politique et de tensions budgétaires, l'OTRE rappelle qu'elle ne revendique pas un accroissement des aides, mais bien une action politique cohérente, concertée et ambitieuse, dans une période où l'urgence se conjugue à un manque de visibilité inédit et des revirements permanents sur les règles en vigueur, en France comme à Bruxelles.

Pour une plus juste répartition de la valeur dans le transport routier, l'OTRE porte depuis de nombreux mois des demandes urgentes d'ordre législatif (lutter contre les prix abusivement bas, assurer des revenus décents et fixes aux transporteurs, limiter les prestations de transport non-valorisées, renforcer la législation sur les délais de paiement et mieux sanctionner les pratiques abusives, lutter contre les pratiques déloyales et le cabotage illégal, etc.). **Elle attend donc du ministre une ambition forte à travers son engagement dans une grande loi Transport qui réponde aux attentes des transporteurs routiers, notamment les nombreuses TPE, PME et ETI qui composent notre secteur.**



Alexis GIBERGUES, Président de l'OTRE : « Nous nous réjouissons du maintien de Monsieur Philippe TABAROT au ministère des Transports. Les demandes de la profession sont fortes, elle ne peut plus attendre, il est temps d'agir et de répondre à ces demandes à travers une Loi Transport que l'OTRE appelle de longue date. »

CONTACT PRESSE

Samira BOUZAGHOU – samira.bouzaghoul@otre-direction.org - 06 34 32 17 67

OTRE - Organisation des Transporteurs Routiers Européens

Siège social : Domaine du Courant – 10 rue du Courant – Bâtiment A – 33310 LORMONT

Bureau Paris : Maison des Mobilités, 43bis Route de Vaugirard 92190 MEUDON

Tél : +33 (0)1 53 62 83 40 - contact@otre-direction.org - www.otre.org

N° Préfectoral : 4832 - Siret : 434 428 470 00026